



SECTION



VAR



DECLARATION LIMINAIRE CAPL N°3 MUTATION DES AGENTS DE CATEGORIE C

Monsieur le Président,

Force Ouvrière et **CFTC** considèrent que la Fonction Publique est un rouage essentiel au fonctionnement de notre pays contribuant à la défense de ses intérêts et de ses principes républicains.

Ce modèle social, fait de valeurs et de droits collectifs dans lequel il faut englober la protection sociale, se trouve aujourd'hui mis à mal par une vision libérale de la société et par les politiques d'austérité.

Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à donner leur vision de la Fonction Publique de demain :

- Passage d'une fonction publique statutaire à une fonction publique de métiers.
- Uniformiser les statuts et cadres d'emploi des 3 versants de la Fonction publique dans la continuité de PPCR.
- Renforcer les compétences des Préfets en matière de gestion RH au détriment des ministères et employeurs publics.
- Déléguer certaines missions de service public à des opérateurs privés dans les territoires.
- Individualiser à outrance des droits par le biais du CPA (Compte personnel d'activité).

On comprend aisément ce qui est souhaité: un décloisonnement total afin de créer une Fonction publique interministérielle avec la disparition des statuts particuliers.

Mais cette logique de déconstruction de la Fonction Publique et du Service Public ne date pas d'aujourd'hui. La Fédération Générale des Fonctionnaires FO fait donc de la défense du statut général des fonctionnaires, une question centrale et mettra tout en œuvre pour le défendre. Pour **Force ouvrière** et **CFTC**, le Service Public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Au-delà de ce contexte général, c'est surtout la pénurie d'effectifs qui est criante puisque depuis 2002, notre administration a vu ses effectifs réduits de plus de 30 000 agents. Ces suppressions représentent 60 % de l'ensemble de celles de la Fonction Publique d'État. Les boucs émissaires des Finances en ont ras le bol !

FO et **CFTC** exigent l'arrêt des suppressions d'emplois.

Dans le même temps, le dialogue social n'aura jamais été aussi inexistant dans la Fonction Publique, au Ministère et à la DGFIP. Pour les élus, c'est la remise en cause des modalités d'exercice et du calendrier en cours de mandat avec notamment la réduction drastique des journées de consultation pour les CAPN.

Nos fédérations sont convaincues que l'existence et le respect d'une véritable concertation sociale s'appuient sur l'octroi de moyens satisfaisants et pérennes aux interlocuteurs sociaux, tant au niveau national que local.

Avant d'aborder le sujet de cette réunion, nous tenons à vous rappeler que cela n'est pas faire du clientélisme que de défendre tous les agents qui nous ont mandatés. En effet notre rôle est bien de défendre les intérêts moraux et matériels des agents sans distinction aucune.

Le mouvement local fait apparaître 24 véritables arrivées. **24 nouveaux agents**, alors que le nombre d'équivalent temps plein (ETP) en catégorie C présentait au 01 mars 2017 un déficit de **40,1** (ALD, CLM, maladies soutenues, temps partiels et EDR compris).

La DG peut afficher un recrutement en nette hausse, cela ne se ressent absolument pas dans les services, où les agents sont amenés à « prioriser » leurs missions prioritaires, voire à en abandonner certaines !

Mais cela est bien le but recherché...

A noter que de nouvelles règles de gestion sont instaurés dans le Var depuis 2 ans. En effet, l'agent dont l'emploi est supprimé doit souscrire une demande de mutation dans le cadre du mouvement local (priorité sur la commune d'affectation locale et dans la mission structure). Dans les grandes communes, les agents sont donc amenés à être mutés, sauf en direction, où les agents C restent sur leur poste !

F.O.-DGFIP et **CFTC** demandent donc une égalité de traitement pour l'ensemble des agents du département, afin que tous bénéficient des mêmes conditions d'affectation.

F.O.-DGFIP et **CFTC** ne peuvent cautionner une telle discrimination.

De plus, **F.O.-DGFIP** et **CFTC** dénoncent une fois de plus le statut d'ALD.

Ce type d'affectation est devenu la variable d'ajustement pour combler de façon non pérenne les vacances d'emploi dans les structures et services. La situation de ces agents ALD ne s'améliorera pas avec les fusions géographiques de RAN, conjointement à la révision de leur régime indemnitaire.

F.O.-DGFIP et **CFTC** rappellent leur attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- une affectation la plus fine possible ;
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur.

F.O.-DGFIP et **CFTC** exigent que tous les postes vacants soient pourvus dès lors qu'ils sont sollicités par un agent.

En conclusion, nous vous demandons l'appel de la totalité des listes complémentaires en 2017, avec, pour tous ces agents, la couverture intégrale des frais engagés.

A annexer au PV

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente Anne MAURICE Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104 Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgifp.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.